Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL12290426MUSI-DE

EXTRAIT SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents-représentés :15

Votants : 15

***Date de* convocation :**
22 avril 2026

Le vingt neuf avril deux mil vingt six, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire , Monsieur PRÉ Jean-Marie, Adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Monsieur BONSIGNE Bruno, Madame GOARDON Virginie, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Madame Marine KERDREUX, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame Brigitte NICOLAS.

Procurations : Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Laurent LE LAY a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU -QUÉAU

Secrétaire de séance : Monsieur HÉNARD Joël

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer
Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

- Subventions 2026 aux associations
- Subvention complémentaire au CCAS
- Décision modificative au budget communal
- Détermination des tarifs pour les marchés aux étoiles
- Proposition d'instauration d'une gratuité d'une demi-heure pour le stationnement
- Autorisation de signature d'une convention entre la Ville de Locronan et l'association la NIAC pour le festival « Silence ça touille »
- Possibilité de Recrutement sur la base de l'article 333-8-2 du CGFP (ouverture aux catégories B et C)
- Proposition de mise en place d'un marché le vendredi après-midi sans droit de place
- Proposition de location annuelle d'un van de 9 places auprès de super U
- Proposition de location annuelle d'une vitrine réfrigérée pour le marché –autorisation de signature
- Reconsidération de la facturation annuelle des terrasses
- Proposition de signature d'un contrat de prestation de services pour l'animation du 24 mai 2026 : les « Printivales »
- Affaires diverses

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260429-DEL12290426MUSI-DE

12-2026-2904—12-SIGNATURE DE CONTRAT AVEC LES MUSICIENS POUR LES 23 et 24 MAI 2026

Monsieur Le Maire informe que dans le cadre de l'organisation du repas des voisins le 23 mai 2026, un concert est organisé par la commune autour d'un pique nique. Pour le 24 mai, un autre concert, payant, suppose un contrat avec les musiciens : il en couterait 1600 € pour l'ensemble de la prestation plus des frais de sonorisation (un avec GUSO , l'autre avec facture).

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à formaliser la prestation, dont la signature des contrats

VOTE			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Signature contrat du 24 mai avec musiciens	15	0	0

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Maire, Thierry CAUBET